Communiqué de presse, le 23 mai 2018

**Non à la suppression de l'avis conforme des ABF !**

**Stéphane Bern à Martin Malvy : « je partage votre point de vue et ce combat."**

Dans un échange de messages, Stéphane Bern, chargé d'une mission "Patrimoine" par le Président de la République répond à Martin Malvy, président de "Sites et Cites Remarquables de France" qui lui avait transmis les prises de position de son association et celles de 14 autres associations de défense et promotion du Patrimoine, fermement opposées au projet de loi Elan et à une proposition de loi sénatoriale, en cours de discussion, qui prévoit la suppression de " l'avis conforme " des architectes des bâtiments de France dans les centres anciens.

Stéphane Bern écrit notamment : « J'en ai parlé avec inquiétude au Ministre Jacques Mézard et à l'Élysée. Je partage votre point de vue et ce combat. On ne peut pas laisser faire un tel crime contre le Patrimoine. »

Contacts presse :

Marylise ORTIZ et Marie LE SCOUR – 09 72 49 97 06 – reseau@sites-cites.fr